

# Un gros volume d'activités, mais des marges très faibles

**Le chiffre d'affaires du secteur de la construction s'est accru en Suisse en 2006. A Neuchâtel, bâtiment et génie civil ont connu des fortunes diverses, observe Jean-Claude Baudoin, secrétaire de la section cantonale de la Société suisse des entrepreneurs.**

DAVID JOLY

**La Société suisse des entrepreneurs qualifie l'année 2006 de bon millésime. Cela se vérifie-t-il dans le canton de Neuchâtel?**

Nous dressons le même constat. Le volume d'affaires est jugé satisfaisant. Il y a toutefois un gros point noir: le rendement est faible, voire très faible. La sous-enchère a pesé sur les prix. On est sur le fil du rasoir.

**Pourquoi une telle sous-enchère?**

Elle est principalement due à la surcapacité de production et à la concurrence intercantonale. Pour avoir accès au marché, les entreprises qui se respectent doivent demeurer compétitives, posséder les meilleurs collaborateurs, investir dans la sécurité, le perfectionnement et la formation de la relève, ainsi qu'assurer leur rôle social. Tout cela a un coût qui ne peut pas être facturé décemment. De plus, l'adjudicateur ne va pas tenir compte de tout cela. Il recherchera plutôt l'offre la plus avantageuse.

**Que proposez-vous pour améliorer la situation?**

Les collectivités appliquent la loi sur les marchés publics. Nous sommes en faveur de sa révision, ainsi que de l'accord intercantonal sur les marchés publics. L'objectif est que l'on puisse prendre en compte d'autres critères dans les adjudications. Comme par exemple l'engagement des entreprises

pour l'insertion professionnelle ou le développement durable, ce qui se fait d'ailleurs ici ou là.

**Hormis ces griets, vous jugez les chiffres 2006 satisfaisants.**

Au niveau du volume, il n'y a pas péril en la demeure, c'est le cas de le dire, pour les entreprises de construction neuchâtoises. Nous avons même atteint des chiffres records au niveau des villas et des bâtiments industriels, alors que 2005 avait déjà été une année exceptionnelle. Précisons que, pour beaucoup de permis de construire délivrés en 2005, le travail s'est poursuivi en 2006. Leur nombre a toutefois diminué l'année dernière.

**La situation est-elle identique pour le bâtiment et le génie civil?**

En volume d'affaires, la part du bâtiment a crû de 7 à 8%. En revanche, celle du génie civil accuse une baisse de 7 à 10%. Cela est lié à la fin des grands chantiers, comme celui de l'A5. Nous sommes désormais dans l'obligation d'aller chercher des mandats hors canton.

**Toutes les régions neuchâtoises ont-elles profité de la bonne tenue de la construction?**

Oui. En ce qui concerne les habitations individuelles. Le Val-de-Ruz, la Béroche ont connu un volume particulièrement fort. Pour les bâtiments industriels, Celgene construit à Boudry, Comadur au Col-des-Roches. De grands chantiers sont aussi annoncés: Swatch Group à Auvier, Philip Morris à Serrières, Migros à Marin. Ce dernier représente un lot de 250 à 300 millions qui doit encore être attribué.

**La construction peine-t-elle toujours à trouver des apprentis?**

Non. Depuis trois ans, nous



**QUALITÉ** L'engagement des entreprises dans l'insertion professionnelle et le développement durable pourraient être pris en compte lors d'une adjudication. (DAVID MARCHON)

avons renforcé notre promotion. Du coup, nous avons un retour sur investissement. Nous avons aussi passé d'une à deux classes de maçons. Le Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB) est devenu un pôle de compétences com-

plet. Le regroupement des forces avec le Bureau neuchâtois des métiers du bâtiment, distant de quelques mètres, a permis de réaliser des synergies.

**Quelles sont les perspectives pour 2007?**

Tous secteurs confondus, il

n'y a pas trop d'inquiétudes à avoir pour les six mois à venir. Cependant, quelques reports de chantiers pour le génie civil, habituels en période hivernale, n'ont pas eu lieu, ce qui a obligé les entreprises neuchâtoises à revoir leur planning. /DJY

## Davantage de temporaire

**Dans le métier, la tendance à recourir à l'intérimaire se renforce, pourquoi?**

On sait que, dans la construction, on travaille d'avril à novembre. Après, il y a le trou durant lequel les sociétés remplissent les soumissions. L'intérimaire permet de faire face à toutes ces fluctuations. Une entreprise se compose donc d'une équipe de collaborateurs, qui constitue son noyau identitaire. Pour le surplus, elle fait appel au travail temporaire. C'est pratique, mais cela fragilise l'employé.

Autre nouveauté, on est entré dans l'ère du «pay rolling». L'entrepreneur laisse la gestion contractuelle et salariale à la société de travail intérimaire. Il ne fait que payer une facture, achète une prestation. C'est encore rare, mais ça vient gentiment. Cela permet d'éliminer les tâches administratives et de se consacrer aux activités principales. /djy

## Architectes satisfaits et prudents

On peut s'en douter, à l'instar de la SSE, la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) est également satisfaite de la cuvée 2006. Et au niveau cantonal, l'année écoulée fut «presque de la folie», convient Julien Dubois, vice-président de la section neuchâtoise de la SIA. Au point où certains matériaux de construction ont eu de la peine à être livrés. «Comme le chêne, par exemple». Les ingénieurs civils, en revanche, devraient subir le «trou» de la fin des grands chantiers. Pour le bâtiment, la tendance favorable devrait se poursuivre cette année, même si les carnets de commandes sont «un peu moins pleins» qu'en 2006. Question région à succès, «le Val-de-Ruz marche très fort

pour la villa», concède Julien Dubois. Mais les habitations sortent aussi de terre dans le Haut, même si les banques accordent de moins larges hypothèques. «Une question de prix de ventes», note le vice-président. Une maison de style identique, relève-t-il, qui cote à 800 000 francs dans les Montagnes, atteint le million à Neuchâtel.

Selon une enquête commandée par la société faitière, les effectifs de personnel devraient rester stables dans la branche en 2007. Un point de vue que Julien Dubois confirme. «Nous n'avons pas l'intention d'engager.» Il écarte également tout recours au travail temporaire. En cas de besoin, il sous-traitera. /djy